

Rennes, le 13 décembre 2004



**Compte rendu de  
l'assemblée générale du  
4 décembre 2004**

**ENS, salle des Actes**

**Liste des présents**

D. Acolat, S. Armani, C. Auliard, C. Badel, M. Bats, S. Benoist, A. Bérenger, J.-M. Bertrand, J. Boeldieu, J.-B. Bonnard, T. Boulay, J.-F. Breton, C. Briand, L. Bruit, P. Brun, B. Cabouret, F. Cadiou, J. Carabia, P. Carlier, J.-Y. Carrez-Maratray, N. de Chaisemartin, F. Chausson, J. Christien-Tregaro, R. Compatangelo-Soussignan, P. Cosme, S. Crogiez-Pétrequin, J.-M. David, B. Debatty, S. Deladrière, E. Deniaux, J. Desanges, M. Drew-Bear, H. Duchêne, N. Duval, F. Duyrat, P. Ellinger, P. Faure, M.-C. Ferries, P. Fröhlich, N. Géroudet, D. Gondicas, A. Gonzales, E. Guerber, J.-P. Guilhembet, T. Haziza, H. Inglebert, M.-C. L'Huillier, Y. Lafond, M.-O. Laforges-Charles, J.-L. Lamboley, S. Lebreton, S. Lefèbre, B. Legras, M.-C. Marcellesi, N. Mathieu, V. Mehl, H. Ménard, G. Moitrieux, M. Molin, C. Müller, E. Parmentier, O. Picard, A.-V. Pont, F. Prêteux, F. Prost, V. Puech, P. Regerat, N. Richer, Y. Roman, D. Rousset, A. Sartre, M. Sartre, E. Soller, A. Suspene, F. Thélamon, A. Tourraix, N. Tran, M. Trannoy-Coltelloni, J.-P. Vallat, C. Vial, F. Villeneuve, C. Wolf.

**Liste des excusés**

C. Abadie-Reynal, J. Andreau, N. Bélayche, C. Berrendoner, A. Bourgeois, A. Bresson, H. Bru, M.-C. Budichovsky, J.-L. Cadoux, P. Casier, A. Chankowski, V. Chankowski, M. Corbier, J.-C. Couvenhes, A. Daguet, J. Demarolles, S. Demougin, R. Descat, M. Dondin-Payre, H.-L. Fernoux, L. Graslin, C. Hamdoune, C. Hoët-Van Cauwenberghe, A. Hostein, V. Huet, C. Hugoniot, P. Jaillette, M. Jost, A. Laronde, M.-T. Le Dinahet-Couilloud, P. Le Roux, B. Lion, J.-P. Martin, P. Payen, M.-Y. Perrin, E. Perrin-Saminadayar, S. Pittia, B. Rémy, J.-C. Richard, D. Roman, O. Rouault, C. Saliou, P. Schmitt-Pantel, M. Sève, W. van Andringa, P. Villard, J.-L. Voisin.

La séance est ouverte à 10 h 10. Avant de commencer son rapport moral, le président rend hommage à la mémoire de P. Lévêque, disparu au début de l'année 2004, qui fut président de la Sophau.

**1/ Rapport d'activité du président pour 2004**

En préambule à son rapport, le président rappelle qu'il clôt sa troisième année comme président et son second mandat comme membre du bureau de la Sophau. Hervé Duchêne commence alors son rapport en présentant d'abord les activités et les projets élaborés comme société savante, puis dresse un état de la situation des postes et ouvre des perspectives.

**La journée de printemps de la Sophau**

Tenue le 5 juin 2004, à la Sorbonne, sur le thème « Histoire ancienne et patrimoines », elle a été suivie par un public attentif et nombreux de 80 personnes, ce qui équivaut au public des colloques biennaux organisés autour de la question des concours. Les communications de cette journée, enregistrées, ont été mises en ligne rapidement et enrichissent donc le site internet de l'association.

### Les Rendez-vous de l'histoire à Blois

La Sophau y avait un stand et a été représentée durant toute la durée de la manifestation grâce à la présence de deux membres du bureau : Yves Lafond et Brigitte Lion. Celle-ci y a en outre fait une conférence sur les femmes scribes dans l'Orient mésopotamien.

### Prix de la Sophau

Ces deux activités de la Sophau sont une illustration de sa vitalité et accroissent sa lisibilité et sa reconnaissance. Pour l'avenir, celles-ci passeront aussi par le Prix de la Sophau dont les modalités ont été indiquées dans la convocation à la présente assemblée générale. H. Duchêne en expose d'abord les motifs : la nécessité de faire connaître assez rapidement les travaux des jeunes chercheurs en leur fournissant une aide pour publier un travail inédit et entretenir ainsi des perspectives pour un vivier renouvelé de jeunes chercheurs. Le président rappelle ensuite à l'assemblée les modalités de ce prix de 1500 Euros :

- le jury sera composé de l'ensemble des membres du bureau qui sont des élus périodiquement et régulièrement renouvelés, auxquels seront adjoints une personnalité extérieure et un expert européen.

Cette composition du jury assurera donc diversement toutes les garanties scientifiques.

### La situation des postes

H. Duchêne fait état des difficultés présentes et à venir au regard des postes d'enseignants dans le supérieur, de leur préservation et des perspectives pour les concours. Deux réalités se rencontrent aujourd'hui : une baisse des effectifs dans les collèges qui se traduira dans les universités, dans quatre ans, par une baisse des effectifs au moment même des départs à la retraite nombreux des générations recrutées dans les années 1970. Le risque est de voir disparaître des postes faute d'enseignements à assurer. H. Duchêne insiste sur la nécessité de fortifier, dans les enseignements majeurs, la part des cours magistraux, à égalité avec les autres périodes historiques, car les cours magistraux sont moins sujets aux fluctuations horaires, dans les services, que les TD dont le nombre diminuera mécaniquement du fait de la baisse des effectifs.

En ce qui concerne les recrutements de MC ou de Pr., il évoque également la concurrence, pour l'histoire ancienne, des historiens de l'art, des archéologues et des préhistoriens. La perte de postes peut être la conséquence de redéploiements à la suite de postes non pourvus alors qu'il y a des candidats.

### La mise en place des nouveaux cursus : LMD

H. Duchêne observe que la mise en place de ces nouveaux diplômes, notamment pour les masters, a eu un effet positif par la nécessité d'adosser la recherche à des équipes au sein d'UMR et de MSH. La défense des postes passe par ces équipes fédérées.

### Le nouveau siège social de la Sophau

H. Duchêne remercie A. Schnapp, directeur de l'INHA et J.-L. Ferrary, directeur du Centre Glotz, qui nous accueillent désormais dans leurs locaux de la rue Vivienne.

Après le bilan de l'année 2004, H. Duchêne indique des chantiers à venir, soit parce qu'ils n'ont pas pu être menés à terme durant son mandat, soit parce qu'ils correspondent à un rythme autre que celui des mandats présidentiels :

- la Sophau ne dispose toujours pas, et ne peut donc pas proposer, de base de donnée fiable sur les thèses en cours ;
- nos liens avec l'extérieur et avec des associations européennes n'ont pas été renforcés ;
- les fastes de la société restent à constituer ;
- le prochain colloque autour de la nouvelle question d'histoire romaine aux concours de l'agrégation et du CAPES aura lieu à Poitiers. Le bureau a commencé d'y réfléchir. Yves Lafond en expose les grands lignes après le rapport d'activité d'H. Duchêne et à l'issue du rapport financier.

## **2/ Rapport financier**

Voir document joint. Yves Lafond présente ensuite le projet de colloque du printemps 2005.

**Les deux rapports sont adoptés par vote à l'unanimité.**

## **3/ Le colloque de printemps : Poitiers, 1<sup>er</sup>-2-3 avril 2005**

Vingt ans après un premier colloque dans cette ville qui faisait un bilan de la recherche, le prochain colloque aura pour thème « l'Afrique romaine du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. » sous forme d'un état de la

recherche. Trois demies journées lui seront consacrées : le vendredi après-midi 1<sup>er</sup> avril, le samedi matin et le samedi après-midi 2, le dimanche 3 étant réservé à l'excursion qui se déroulera vraisemblablement à Poitiers même avec une visite du Musée archéologique qui possède des stèles gallo-romaines et de la ville gallo-romaine et du Haut-Moyen-Age.

Yves Lafond, ses collègues de Poitiers et le bureau de la Sophau ont commencé à prendre des contacts avec des collègues susceptibles de parler lors de ce colloque. Il en sera de même avec des enseignants et chercheurs du Magreb et européens. La prochaine réunion du bureau, dans la seconde quinzaine de janvier, aura pour ordre du jour l'organisation du colloque. Les informations utiles seront ensuite adressées aux membres de la Sophau.

→ Jehan Desanges et Jean-Pierre Vallat interviennent à la suite de cette présentation pour faire des suggestions pour trouver des orateurs. Yves Lafond les en remercie.

#### **4/ Présentation des grands axes de la politique du CNU**

Deux membres représentatifs des élus du bureau du CNU : M. Sartre, pour les professeurs, et M.-C. Ferriès, pour les maîtres de conférences, exposent successivement les critères d'évaluation et de choix, par le CNU, pour l'accès des professeurs (Pr.), à la 1<sup>ère</sup> classe ou la classe exceptionnelle ; pour la promotion des maîtres de conférences (MC.) : passage de la classe normale à la hors classe ; pour la qualification comme professeur après habilitation ; pour la qualification comme MC.

M. Sartre indique d'abord que les règles et critères ont été choisis unanimement et que le CNU qui a été constitué ne les a pas changés par rapport au précédent. Il rappelle que ces critères ont été publiés dans le n° du premier semestre 2001 de la *Revue historique*.

En ce qui concerne les statistiques, notamment le ratio dossiers déposés/qualifiés ou promus, M. Sartre rappelle que la section du CNU regroupe Antiquité et Moyen-Age et que dans certains cas, quantité de dossiers ne ressortissent absolument pas à la section.

MC. : 102 dossiers ont été présentés pour la qualification comme MC en 2004. 62 ont été qualifiés. Parmi eux, 35 étaient des agrégés (sur 38 présentés), dont 24 en histoire, 9 en lettres classiques, 1 en grammaire, 1 en chimie ; 7 étaient des certifiés d'histoire-géographie (sur 9 présentés).  
Pr. : 18 dossiers présentés en histoire ancienne : 4 refusés.

- Les promotions (des Pr. et des MC.)

**Pour les Pr.**, M. Sartre indique que c'est un droit pour tous les collègues mais que le CNU ne doit pas faire double emploi avec les promotions par les universités. Le CNU prend donc davantage en considération le travail scientifique, en classant les dossiers par ordre d'ancienneté et en modulant selon les travaux.

⇒ La promotion intervient actuellement en moyenne après 9 à 11 ans d'ancienneté dans la 2<sup>e</sup> classe.

⇒ M. Sartre rappelle la nécessité qu'il y a à déposer des dossiers de candidature.

Pour la promotion de la première classe à la classe exceptionnelle, la situation est mauvaise : actuellement, il n'y en a qu'une par an.

**Pour les MC.** Accès à la hors classe selon les mêmes critères que pour les Pr. en ce qui concerne l'activité scientifique en y ajoutant un autre : la quasi certitude que le candidat ne deviendra pas, pour toutes sortes de raisons, Pr.

- Les qualifications (comme Pr. ou comme MC.)

**Qualification des MC. comme Pr.** Les dossiers présentés étant extrêmement divers, il y a autant de cas d'espèces que d'individus. Actuellement ces promotions concernent majoritairement des chercheurs situés dans la tranche d'âge de la quarantaine. Les critères retenus sont les suivants (en tenant ici compte des précisions qui ont été apportées en réponse aux questions posées lors de l'AG ou des précisions données par d'autres membres du CNU présents dans la salle lors de l'AG : J.-M. David, J.-L. Lamboley, O. Picard, J.-P. Vallat) :

⇒ la thèse – publiée ou non – ne doit pas faire partie du dossier ;

⇒ le mémoire inédit doit être un travail nouveau, différent de la thèse, qui ne consiste pas en une simple amplification de la thèse ;

⇒ le mémoire de synthèse a une centaine de pages. En exposant l'itinéraire du candidat, il doit aussi, sur le plan scientifique, montrer la compréhension de l'évolution historiographique.

⇒ l'ensemble du dossier doit montrer l'expérience et l'itinéraire intellectuel, faire apparaître la capacité du candidat à diriger (des recherches et donc les autres).

**Qualification comme MC.** Lors de la campagne précédente, 58% des dossiers ont été qualifiés. Dans la 21<sup>e</sup> section, les résultats sont meilleurs pour ceux qui ont réussi un concours d'enseignement (84%) que pour ceux qui n'en ont pas (46%).

- ⇒ **Les critères scientifiques priment** : la thèse doit apporter un **éclairage nouveau** ou une **originalité** sur le sujet.
- ⇒ La section 21 est très attentive à la composition des jurys de thèse (elle s'interroge par exemple lorsqu'il n'y a aucun spécialiste du sujet dans le jury).
- ⇒ Les discordances qui apparaissent parfois entre la mention et le contenu des rapports suscitent étonnement et questions.
- ⇒ **Une expérience pédagogique** (dans un sens large : enseignement primaire ou en collège ou en lycée ou dans le supérieur) **consistant en un enseignement suivi** (ne serait-ce qu'un seul groupe de TD pendant un semestre entier) est **indispensable**. Avoir participé à un ou plusieurs séminaires ou colloques, même devant des étudiants, est insuffisant.
- ⇒ Il est **impératif** que les candidats fournissent aux rapporteurs leur **thèse sous la forme d'une version papier** (aucun CD) et que le CV soit clair (logique et complet).

## **N. B.**

**Envoi et réception des dossiers par les candidats impérativement avant la fin janvier 2005.**

### 5/ Nouvelles adhésions

Adhésions nouvelles sans vote :

- Sabine ARMANI, MC, Université de Paris 13, Villetaneuse, histoire romaine,
- Lydie BODIQU, MC, Université de Poitiers, histoire grecque,
- Anne COULIE, MC, Université de La Rochelle, histoire grecque,
- Véronique MEHL, MC, Université de Bretagne-Sud (Lorient), histoire grecque,
- Eric MORVILLEZ, MC, Université d'Avignon,
- Vincent PUECH, MC, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, histoire ancienne,
- François RICHARD, Pr, Nancy, histoire romaine.

Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée pour adhésion :

- Audrey BERTRAND, allocataire de recherche à l'EPHE et monitrice à l'Université Marne-la-Vallée,
- Solange BIAGI, ATER (1/2), Paris 1, histoire ancienne,
- Julie DELAMARD, AMN, Paris 1, histoire grecque,
- Stéphanie GUEDON, allocataire monitrice, Bordeaux III, histoire romaine,
- Virginie HOLLARD, ATER, Paris XIII, Villetaneuse,
- Nicolas LAUBRY, AMN, Lyon III,
- François LEROUXEL, ATER, ENS, Paris, histoire romaine,
- Silvia SINAPI, allocataire-monitrice, Paris 1, histoire romaine,
- Julien ZURBACH, AMN, Paris X-Nanterre.

La liste est mise au vote :

Abstentions : 0  
 Non : 0  
 Oui : unanimité.

### Renouvellement du bureau

Trois postes étaient à pourvoir. Etaient sortants : H. Duchêne, J. France, M. Jost.

Se sont déclarés candidats : P. Brun, F. Cadiou, H. Ménard, L. Sève.

Nombre de votants (présents ou représentés) : 80.

#### Résultats :

P. Brun : 68 voix  
 F. Cadiou : 68 voix  
 H. Ménard : 58 voix  
 L. Sève : 32 voix

Sont déclarés élus : P. Brun, F. Cadiou, H. Ménard.

La séance est levée à 12 h 20 et les membres présents invités à prendre un pot dans la salle de séminaire du CEA.

Le nouveau bureau se réunit et élit Jean-Luc Lamboley comme président. Le bureau procèdera à l'envoi du compte rendu de l'assemblée générale avant les vacances de Noël. L'annuaire sera expédié à cette occasion aux seuls membres à jour de leur cotisation (voir annexe à la suite).

Au nom du bureau, je vous souhaite de bonnes fêtes et une agréable année 2005.

Le secrétaire,  
N. Mathieu.

AG du 4 décembre 2004.  
ANNEXES

**Errata dans l'Annuaire 2004 :**

- p. 91, S. CROGIER-PETREQUIN. Remplacer 21, rue Jouvencel par **19**, rue Jouvencel.
- P. B. ECK
- P. 135, M.-C. FERRIES. Corriger comme suit adresse, téléphone et courriel :  
Apt **212**, résidence Honoré de Balzac  
**5**, rue Honoré de Balzac  
38100 Grenoble  
Tél. : 04 76 **09 05 77**  
Courriel : [marie-claire.ferries@upmf-grenoble.fr](mailto:marie-claire.ferries@upmf-grenoble.fr)
- p. H. MENARD

**Cotisation 2005**

La cotisation est de 23 Euros pour les titulaires du supérieur (professeurs, maîtres de conférence, PRAG, PRCE, CNRS, EPHE...) et de 15 Euros pour les non titulaires (AMN, ATER, AM, chargés de cours). Votre chèque doit être établi à l'ordre de la SOPHAU et adressé directement au trésorier, Yves Lafond. Toutes correspondance et questions financières ou relatives à une cotisation doivent être adressées au trésorier :

Yves LAFOND  
133, rue Saint-Dominique  
75007 Paris  
01 47 05 68 10  
Courriel : [yves.lafond@gmx.de](mailto:yves.lafond@gmx.de)

**L'Annuaire 2004 est adressé aux seuls membres à jour des deux dernières années de cotisation.**

**Votre situation est la suivante :**

<b>cotisation acquittée :</b>	<b>2003</b> oui	<b>non</b>
	<b>2004</b> oui	<b>non</b>
	<b>2005</b> oui	<b>non</b>

---

SOPHAU : INHA, Centre Glotz. 2, rue Vivienne 75002 Paris

Courriel du trésorier : [yves.lafond@gmx.de](mailto:yves.lafond@gmx.de)  
Courriel du secrétaire : [nicolas.mathieu@uhb.fr](mailto:nicolas.mathieu@uhb.fr)